Compte-rendu sommaire

Séance du Conseil municipal

 du 14 AVRIL 2022

*Conformément à l’article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales*

**ORDRE DU JOUR**

* **APPROBATION COMPTES DE GESTION 2021**

Budget principal : adopté à l’unanimité

Budget TVA : adopté à l’unanimité

* **APPROBATION COMPTES ADMINISTRATIF 2021**

Budget principal : adopté à l’unanimité

Budget TVA : adopté à l’unanimité

* **AFFECTATION DU RESULTAT**

**Budget principal**



**Budget TVA**



* **VOTE DES TAUX D’IMPOSIITON 2022**

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts pour l’année 2022.

Les taux restent inchangés :

* Foncier bâti : 38.15 %
* Foncier non bâti : 53.93 %
* **VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2022 PAR OPERATION EN SECTION D’INVESTISSEMENT**

Pour une meilleure lisibilité du budget, le conseil municipal décide de voter le budget par opération en section d’investissement pour les nouveaux projets qui n’ont pas fait l’objet de restes à réaliser.

* **CREATION D’UN BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR**

Vu le projet de création d’un réseau de chaleur dans le bourg de Jarnages pour les bâtiments communaux dont une partie est louée à des professionnels (commerces) et des particuliers, le

 Conseil municipal décide de créer un budget annexe « Réseau de chaleur » en nomenclature M4.

* **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022**

**BUDGET PRINCIPAL**

Le budget s’équilibre en section de fonctionnement à la somme de 631 468,00 € et en section d’investissement à la somme de 622 473,00 €, restes à réaliser et affectation des résultats compris.

**BUDGET TVA**

Le budget s’équilibre en section de fonctionnement à la somme de 41 800,00 € et en section d’investissement à la somme de 742 439,00 €, restes à réaliser et affectation des résultats compris

**Questions diverses**

* Cantine : un projet de mettre en place des repas par le biais des circuits courts est à l’étude. Des devis sont demandés. Ce projet peut bénéficier de subvention.

Séance levée à 21 h 30

 Le Maire,

 Vincent TURPINAT